

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNEGOIS**  
**71700 TOURNUS (Saône et Loire)**

**SEANCE DU JEUDI 4 JUILLET 2024**



L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournegeois dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournegeois se sont réunis dans la salle des fêtes de Fleurville.

Date de convocation : 27 Juin 2024

Présents : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Christian (Clessé), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GARDIN Prisca (Tournus), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusés ayant donné pouvoir : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) pouvoir à M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise), M. CURTIL Sébastien (Uchizy) pouvoir à M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy), M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. DUMONT Marc (Saint Albain) pouvoir à M. RAVOT Christophe (Tournus), M. GALEA Guy (Lugny) pouvoir à M. GOURLAND Philippe (Tournus), M. IOOS Xavier (Préty) pouvoir à Mme POTHIER Josette (La Truchère), Mme MARTENS Anja (Tournus) pouvoir à Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme PAGEAUD Line (Tournus) pouvoir à M. VEAU Bertrand (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus) pouvoir à M. PIN Jean-Paul (Tournus)

Excusé : M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), Mme GABRELLE Catherine (Royer), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion).

Secrétaire de séance : M. VARIN René (Tournus)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 37

Votants : 37

**OBJET : VENTE DE LA PARCELLE AV 364 SUR LA ZONE D'ACTIVITE DES JONCS**

La communauté de communes et la Ville de Tournus ont fait appel à une agence immobilière spécialisée dans l'immobilier et le foncier d'entreprises, Century 21 pour commercialiser différentes parcelles localisées sur la ZA des Joncs. Un mandat de vente sans exclusivité a été signé le 5 Février 2024.

Century 21 a transmis à la CCMT une offre d'achat faite par la société Tournusienne de marquage, qui souhaite acquérir la parcelle AV 364 d'une superficie de 2 502m<sup>2</sup> au prix de 58 842 € non viabilisée. Cette offre est valable jusqu'au 30 Septembre 2024.

Présente sur le territoire départemental depuis plus de 20 ans, la Tournusienne de marquage spécialisée dans la prestation de signalisation routière (marquage au sol) et représentée par Monsieur Laurent Lecomte, envisage de doubler son chiffre d'affaires d'ici 5 ans avec l'intégration de nouveaux marchés publics et privés.

Les prévisions de cette croissance impliquent l'agrandissement de leurs locaux et l'augmentation de leurs effectifs. Aussi l'acquisition de ce terrain limitrophe à leurs installations actuelles leur permettrait de :

- construire un bâtiment attenant à celui existant d'une superficie de 1 000 m<sup>2</sup> couvert de panneaux photovoltaïques,
- investir dans une flotte de véhicules électriques pour une meilleure gestion de son parc automobile.

La commune de Tournus a validé par délibération du 2 Juillet 2024 la vente de la parcelle AV364 de la zone d'activité des Joncs à la CCMT.

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés

- de valider la vente de la parcelle AV 364 sur la ZA des Joncs d'une superficie de 2 502 m<sup>2</sup> à la société Tournusienne de Marquage représentée par Monsieur Laurent LECOMTE ou toute personne morale qui se substituerait au prix 58 842 € TTC non viabilisée. Une commission de 6 300 € TTC sera déduite correspondant à la rémunération de Century 21,
- de donner pouvoir au Président avec faculté de se substituer tout membre du Conseil de la Communauté, pour signer tout acte notarié et plus généralement faire le nécessaire.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.

Au Registre sont les signatures.

Pour extrait conforme

Le Président,  
Christophe RAVOT

Le secrétaire de séance  
René VARIN



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS**  
**71700 TOURNUS (Saône et Loire)**



**SEANCE DU JEUDI 4 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 4 Juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois ont été dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis dans la salle des fêtes de Fleurville.

Date de convocation : 27 Juin 2024

Présents : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Christian (Clessé), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GARDIN Prisca (Tournus), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusés ayant donné pouvoir : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) pouvoir à M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise), M. CURTIL Sébastien (Uchizy) pouvoir à M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy), M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. DUMONT Marc (Saint Albain) pouvoir à M. RAVOT Christophe (Tournus), M. GALEA Guy (Lugny) pouvoir à M. GOURLAND Philippe (Tournus), M. IOOS Xavier (Préty) pouvoir à Mme POTHIER Josette (La Truchère), Mme MARTENS Anja (Tournus) pouvoir à Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme PAGEAUD Line (Tournus) pouvoir à M. VEAU Bertrand (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus) pouvoir à M. PIN Jean-Paul (Tournus)

Excusé : M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), Mme GABRELLE Catherine (Royer), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion).

Secrétaire de séance : M. VARIN René (Tournus)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Conseillers présents ou représentés : 37

Membres en exercice : 41

Votants : 37

**OBJET : ANCRAGE SYSTEME D'INFORMATION TERRITORIAL**

Lauréate de l'appel à projets « Territoires Intelligents et Durables », la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois, a lancé, en 2022, son projet de « Plateforme Territoriale de Données » dont le but est d'améliorer l'efficacité des services publics et la connaissance du territoire.

Ce projet a évolué vers un concept plus large de « Système d'Information Territorial » (SIT) qui permet de déployer de nouveaux processus et outils numériques centrés sur les données au sein de la collectivité et pour ses communes. Ce SIT se matérialise par un portail d'entrée unique, nommé « m't data ».

En Mars 2024, une première version de ce portail a été livrée. Des ajustements sont encore nécessaires pour aboutir à une version totalement finalisée.

Aussi, afin d'ancrer et pérenniser ce Système d'Information Territorial (SIT) la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois, a lancé une consultation pour :

- finaliser les développements numériques complémentaires afin d'aboutir à une solution totalement fonctionnelle,
- accompagner la conduite du changement pour l'ensemble des utilisateurs

La consultation a été lancée le 10 Juin 2024, la date limite pour la réception des offres était fixée au 18 Juin 2024. Deux cabinets conseil ont répondu.

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de retenir l'offre d'Innopublica pour un montant de 39 649.50 HT soit 47 579, 40 TTC pour l'ancrage du Système d'Information Territorial.**

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Christophe RAVOT

Le secrétaire de séance  
René VARIN

